

SPIM

CONSEIL DE L'ECOLE DOCTORALE
Lundi 28 février 2022 à 09h00

ORDRE DU JOUR

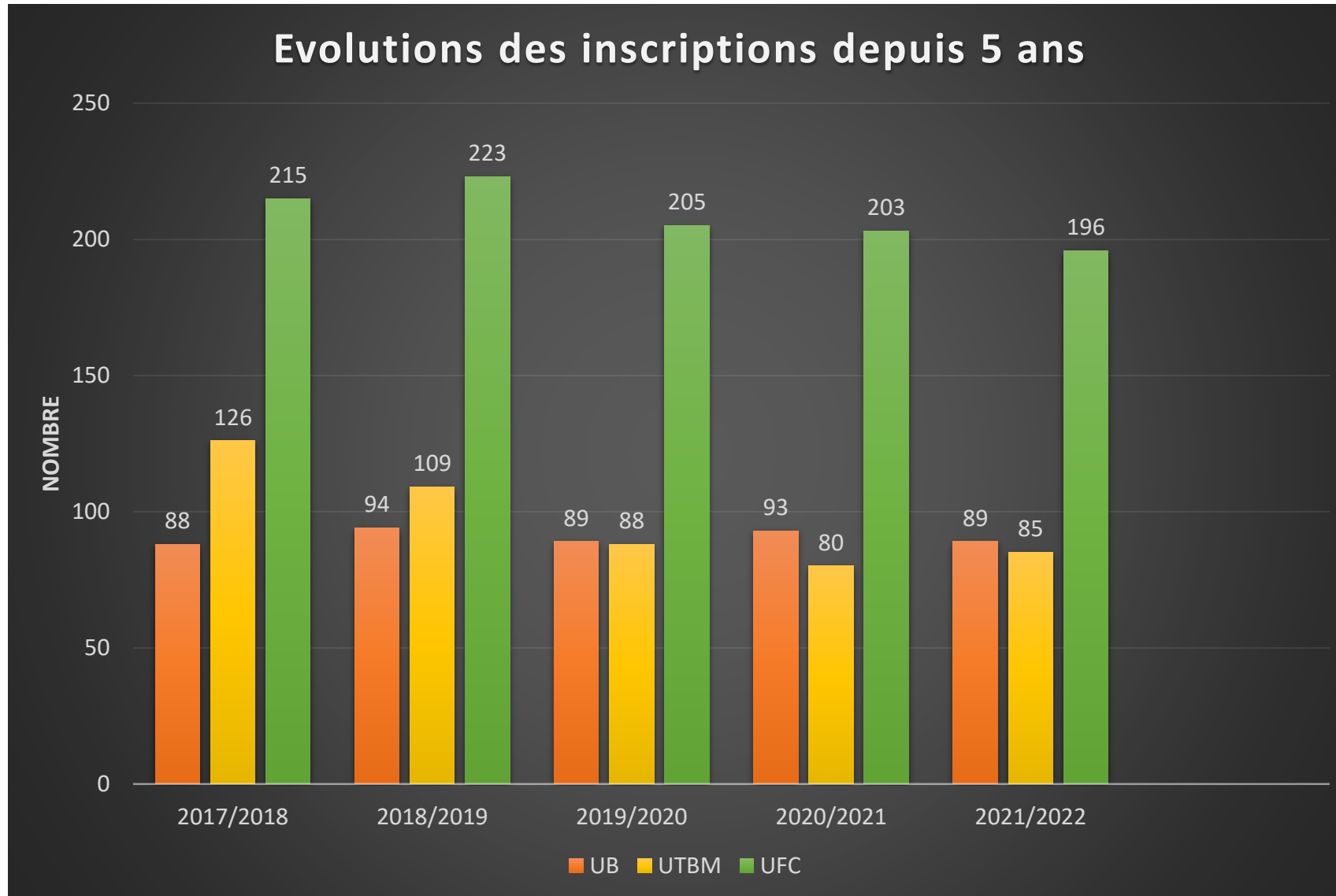
- I. Nouveaux représentants doctorants
- II. Bilan de la rentrée 2021-2022
- III. Attribution des contrats doctoraux
- IV. Budget 2022
- V. Auditions des doctorants en 2ème année
- VI. Informations diverses
- VII. Questions diverses

I. Nouveaux représentants des doctorants

Nom	Etablissement	Unité de recherche	Année thèse
Hermes McGriff	UB	ImViA	1
Rai Talukder	UFC	FEMTO-ST / Optique	2
Shuton Lai	UFC	FEMTO-ST / MN2S	2
Simon Stephan	UTBM	CIAD	1

II. Bilan de la rentrée 2021-2022

Etablissement	INSCRIPTIONS 2021/22 (2020/21)	DETAIL INSCRIPTIONS	TOTAL
UFC	196 (203)	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} année : 49 inscrits + 3 en attente - 2^{ème} année : 53 inscrits + 1 en attente - 3^{ème} année : 47 inscrits - 4^{ème} année : 37 inscrits + 1 en attente - 5^{ème} année : 9 inscrits - 6^{ème} année : 1 inscrit + 2 en attente - 7^{ème} année : 1 en attente 	<p>371 INSCRITS AU 20 février 2022 <i>(376 inscrits au 20/02/2021)</i></p>
UTBM	85 (80)	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} année : 23 inscrits + 7 en attente - 2^{ème} année : 21 inscrits - 3^{ème} année : 23 inscrits - 4^{ème} année : 16 inscrits - 5^{ème} année : 2 inscrits 	
UB	89 (93)	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} année : 27 inscrits + 2 en cours - 2^{ème} année : 21 + 2 en cours - 3^{ème} année : 24 + 1 en cours - 4^{ème} année : 14 + 1 en cours - 5^{ème} année : 3 	



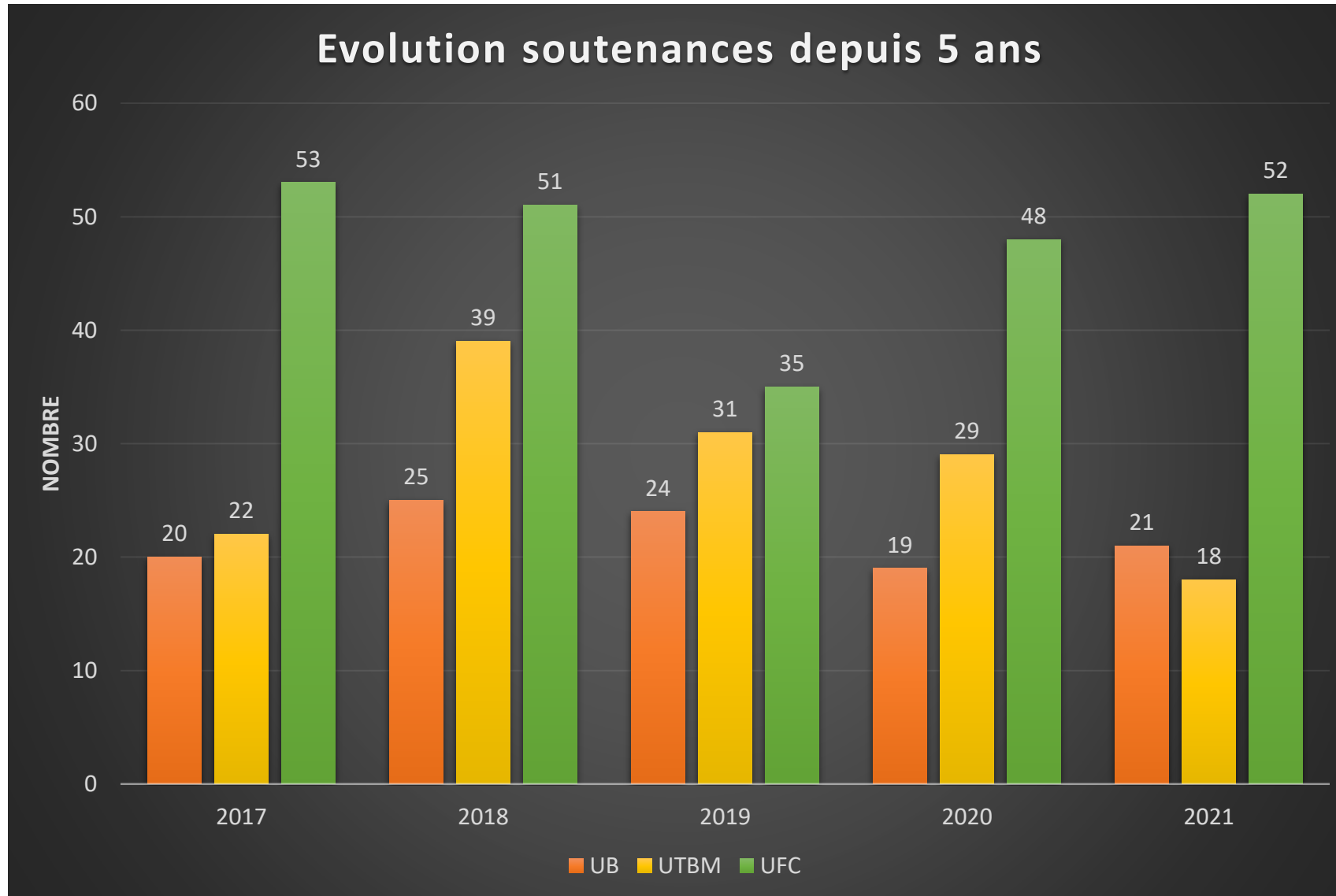
Soutenances: comparaison 2020 → 2021

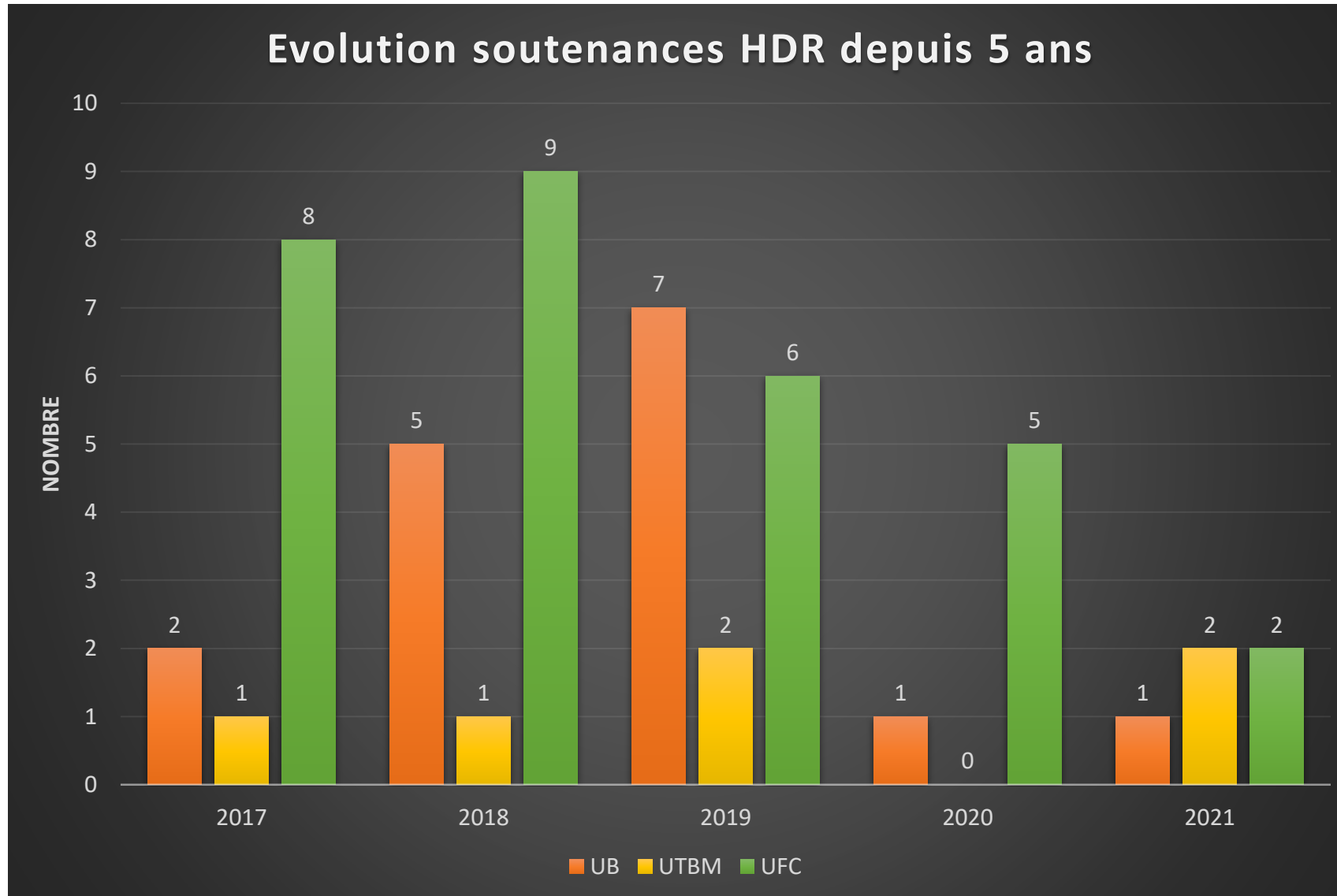
SOUTENANCES	DOCTORANTS	HDR	TOTAL
UFC	48 → 52	5 → 2	SOUTENANCES thèse: 96 → 91 SOUTENANCES HDR : 6 → 5
UTBM	29 → 18	0 → 2	
UB	19 → 21	1 → 1	

Durée moyenne: 43,8 mois → 41 mois

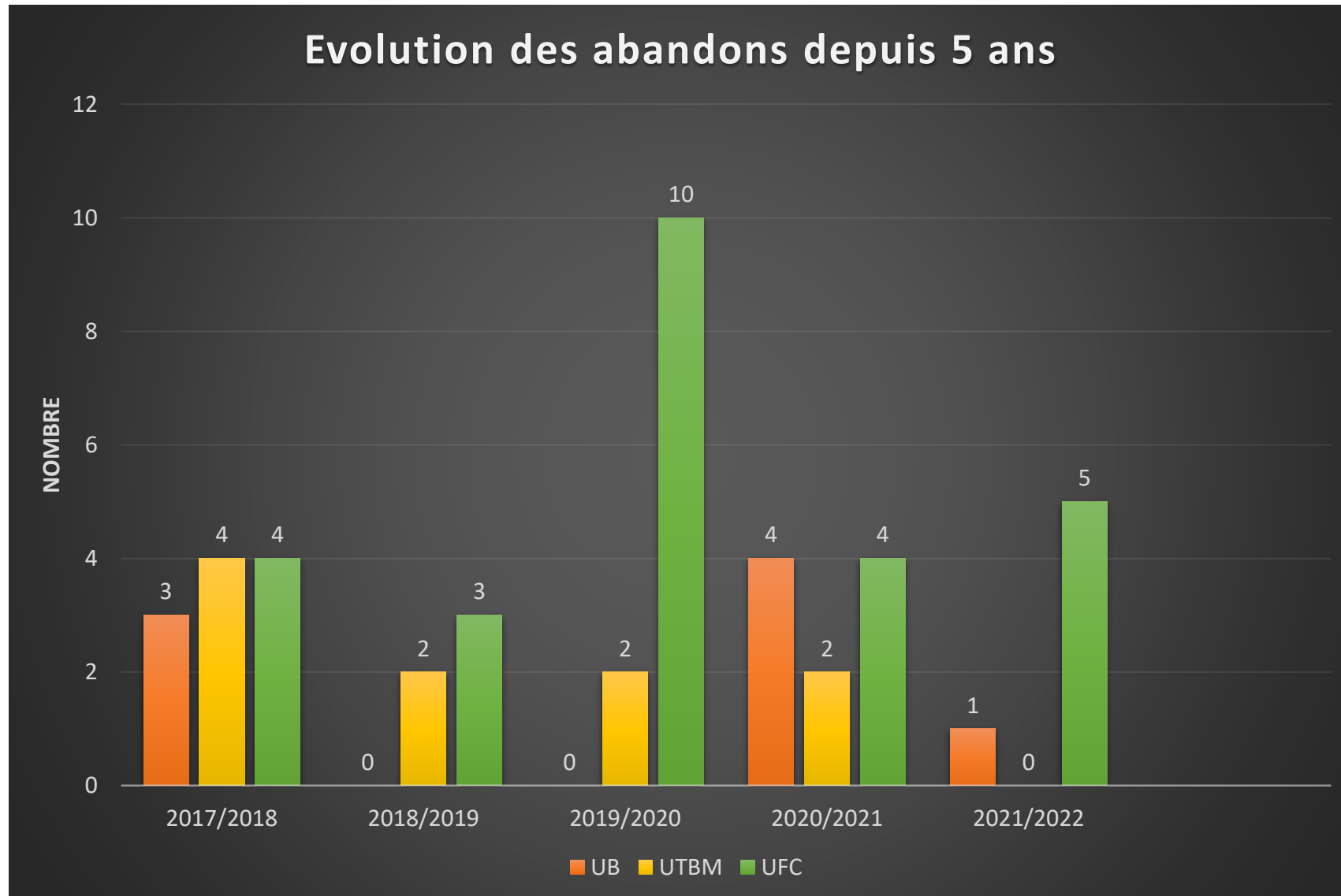
Durée maximum: 100 mois → 74 mois

Durée minimum: 34 mois → 27 mois





ABANDONS 2019-2020 →2020-2021	NOMBRE	MOTIFS ABANDONS 2020-2021	TOTAL
UFC	4→5	<ul style="list-style-type: none"> - Souhaits de 3 doctorants d'arrêter leur thèse (2ème et 3ème année) - Aucune nouvelle ni aucune réponse aux relances de l'ED (5è année) - Démission CIFRE (2è année) 	10→6
UTBM	2→0		
UB	4→1	- Charge de travail trop importante	



DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS LES SECRÉTARIATS RENTRÉE 2021/2022

- Première rentrée effectuée avec la dématérialisation des inscriptions. Certaines choses sont à perfectionner, à mieux maîtriser, pour les gestionnaires d'ED comme pour les doctorants et leurs encadrants, mais dans l'ensemble tout s'est bien passé
- UB : Difficultés logistiques liées à des problèmes de locaux (pas de bureau pendant plusieurs semaines). Le poste de gestionnaire ED est à 50%, ce qui rend l'accomplissement du travail difficile.
- Difficultés de communication avec certains doctorants n'effectuant pas les démarches de réinscriptions, obligation pour les secrétariats d'effectuer des relances régulières auprès des doctorants concernés et de leurs encadrants.
Rappel : la réinscription est obligatoire CHAQUE ANNÉE et doit être payée CHAQUE ANNÉE.
Les procédures d'inscription sont mises à jour sur le site web de l'ED avant chaque période de rentrée.
- Manque de communication avec UBFC (Mission doctorale, Collège Doctoral), notamment sur les événements liés à l'ED
- Soutenances marquées par la crise sanitaire : beaucoup de modifications/bouleversements jusqu'au jour-même de la soutenance (modification d'horaires, membres et présidents du jury ne pouvant être présents physiquement au dernier moment
- Très souvent les mêmes questions qui reviennent par mail (au moins une fois par jour) alors que les réponses sont sur le site de l'ED, qui n'est visiblement pas assez consulté (PIF, aides financières).
Le site de l'ED est une mine d'informations importante, il reste à parfaire mais il est relativement complet.

III. Attribution des contrats doctoraux

Répartition des contrats doctoraux établissement au sein des ED

1- Répartition par établissement

- UB 42 contrats
- UTBM 3 contrats
- UFC 30 contrats
- UBFC 7 contrats dont 4 pour les ED SHS en 2022 (9 prévus en 2023)

2- Critères 2021 identiques à 2020

- Potentiel de direction de l'ED : nombre d'HDR
- Dynamisme de l'ED : soutenance de thèses et d'HDR
- Prise en compte de l'historique sur 3 ans
- Prise en compte de l'historique de l'effet d'arrondi
- Variation de +/-1 pour une ED / établissement

3- Répartition :

- Calcul des répartitions a priori
- Gestion des arrondis et prise en compte de l'historique (crédit, déficit)

Critère de répartition : $(\% \text{HDR} + \% \text{ soutenance thèses et HDR (3 ans)}) / 2 * \text{nombre de CD} / 100$

Répartition des allocations établissement

Allocations uB

Convergence entre 4 et 5

Attribution 2020	Attribution 2021	Attribution 2022	ED
3	4	3	LECLA
5	5	5	DGEP
5	5	5	SEPT
5	5	5	SPIM
17	17	17	ES
7	6	7	CP

Allocations UFC

Convergence entre 9 et 10

Attribution 2020	Attribution 2021	Attribution 2022	ED
2	2	2	LECLA
2	2	1	DGEP
4	5	5	SEPT
10	9	10	SPIM
9	8	9	ES
3	4	3	CP

Allocations UTBM

Attribution 2020	Attribution 2021	Attribution 2022	ED
3	3	3	SPIM

Clé de répartition des contrats doctoraux établissements à l'ED SPIM

Principes fondamentaux:

1/la capacité d'accueil des doctorants dans la structure: elle est en lien direct avec le nombre d'HDR et avec le nombre de doctorants dans la structure.

Allocation directe d'un contrat doctoral établissement à une UR qui a un **nombre d'HDR supérieur à un seuil de 12 HDR.**

2/ le dynamisme de la structure: il est en lien avec l'évolution du nombre d'HDR et avec le nombre de thèses soutenues

3/ l'historique sur 4 ans du résidu obtenu après le calcul permettant l'attribution des allocations établissements et sur le nombre d'allocations établissements obtenues

4/ la qualité de l'encadrement: implication de la structure lors des CST, auditions, la durée moyenne de thèse, abandons, formations, conflits

Nombre HDR année 2019-2020-2021 dans ED SPIM

Laboratoire/Département/Equipe	HDR (2019)	HDR(2020)	HDR(2021)
FEMTO-ST/OPTIQUE	22	21	22
FEMTO-ST/DMA	27	29	26
FEMTO-ST/AS2M	15	15	15
FEMTO-ST/DISC	26	26	28
FEMTO-ST/MN2S	28	27	27
FEMTO-ST/TF	15	13	14
FEMTO-ST/ENERGIE	21	20	21
DRIVE	13	13	15
NIT	6	5	5
ICB	17	17	17
ImVIA	38	35	34
LIB	16	14	15
CIAD	10	10	12
ELLIAD	1	1	1

Répartition des allocations établissement +Isite+CAGB

Département / Laboratoire/ Equipe	MA18	MA 19	MA 20	MA 21
FEMTO-ST/OPTIQUE	1	2	2	1
FEMTO-ST/DMA	2	2	2	2
FEMTO-ST/AS2M	1	1+CAGB	1	1 (+0.5)
FEMTO-ST/DISC	2	2	2	2
FEMTO-ST/MN2S	1+Isite	2	2	1
FEMTO-ST/TF	1	1+CAGB	1	1+Isite
FEMTO-ST/ENERGIE	2	2	1	2
DRIVE	1	1	1	1
NIT	0	0	0	0
ICB	1	1	2	1
ImVIA	2	2	3	3 (-0.5)
LIB	1	1	1	1
CIAD	1	1	0	1
ELLIAD	0	0	0	0

Répartition des bourses CSC (primo entrants)

	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21
MN2S		1	1	1
Energie		3		1
DISC			1	1
ICB	2 PMDM + 1 COMM	2 PMDM		
CIAD		2		
NIT	2	1	1	
ELLIAD				1
	6	9	3	4

Nombre de soutenances sur période de 4 ans

Soutenances	MT2018	MT2019	MT2020	MT2021
FEMTO-ST/OPTIQUE	6	4	7	7
FEMTO-ST/DMA	8	9	9	7
FEMTO-ST/AS2M	5	6	4	14
FEMTO-ST/DISC	20	12	15	13
FEMTO-ST/MN2S	7	5	7	5
FEMTO-ST/TF	8	6	7	3
FEMTO-ST/ENERGIE	10	16	11	7
DRIVE	6	9	1	3
NIT	8	5	1	2
ICB	13	5	8	7
ImVIA	10	10	12	16
LIB	2	5	4	2
CIAD	4	5	10	5
ELLIAD	0	1	0	2

Répartition des contrats doctoraux établissements 2022

Répartition des allocations affectées à ED SPIM vers les laboratoires/départements:

→ 18 Contrats doctoraux « établissements »

- 10 contrats UFC
- 5 contrats UB
- 3 contrats UTBM

→ 1CD UBFC

Proposition :

Procédure d'affectation en répartissant sur l'ensemble des laboratoires/ départements de recherche de l'ED SPIM en utilisant la procédure votée lors du conseil (nombre HDR, dynamique de soutenance, historique moyenné sur 4 ans)

Répartition de 12 CD en considérant que **1 allocation est donnée à chaque département de FEMTO-ST, à ImVIA, ICB (NFC), LIB, DRIVE et CIAD**

Proposition de répartition des contrats doctoraux établissements 2022 (5 UB / 10 UFC / 3 UTBM) + 1 UBFC

Procédure d'affectation en répartissant déjà sur l'ensemble des UR ayant plus de 12 HDR :

→ FEMTO-ST (AS2M: 1 UFC, DMA: 1UFC, DISC: 1UFC , Energie: 1 UFC, MN2S: 1UFC, Optique: 1UFC, TF: 1UFC)

→ ImViA: 1UB

→ LIB: 1UB

→ DRIVE: 1UB

→ ICB (NFC): 1UTBM

→ CIAD: 1UTBM

→ Attribution des 18 supports CDE et 1 support UBFC: Reste 2 UB, 3 UFC, 1 UTBM + 1 UBFC

→ DISC: 1UFC

→ ImViA: 1UB

→ Energie: 1 UBFC

→ AS2M: 1UFC

→ DMA: 1UFC

→ ICB: 1 UTBM

Propositions:

1/ ImViA: 1UB ?

2/ ImViA + Optique: 1UB ?

3/ ImViA + ICB : 1UB ? avec Optique: 1 UBFC

Classement basé sur les critères ED SPIM

.....

13^{ème} bourse: DISC

14^{ème} bourse: ImViA

15^{ème} bourse: Energie

16^{ème} bourse AS2M

17^{ème} bourse: DMA

18^{ème} bourse: ICB

19^{ème} bourse: Optique

20^{ème} bourse: DISC

21^{ème} bourse: ImViA

22^{ème} bourse: CIAD

23^{ème} bourse: Energie

24^{ème} bourse: AS2M

IV. Budget 2022

Dotations 2022 des ED

Budget global de la mission doctorale pour 2022 : 625 500 €

Dont **459 500 € à répartir entre les 6 ED** et 166 000 € pour le budget mutualisé.

Détail du budget mutualisé prévisionnel :

- Formations transversales : 72 000 €
- Communication-événements : 25 000 €
- Actions du Collège doctoral : 34 000 €
- Coordination, structuration et animation des études doctorales : 35 000 €

Dotations 2022 des ED

Calcul des dotations des ED basées sur les indicateurs suivants :

	Inscrits en thèse au 30/06/2021				Soutenances de thèse en 2021				Inscrits en HDR au 30/06/2021				Soutenances d'HDR en 2021			
	Besançon	Dijon	Belfort	Total	Besançon	Dijon	Belfort	Total	Besançon	Dijon	Belfort	Total	Besançon	Dijon	Belfort	Total
CP	51	127		178	16	24		40	0	8		8	1	6		7
DGEP	57	189		246	7	19		26	1	2		3	1	3		4
ES	131	272		403	35	69		104	5	8		13	4	6		10
LECLA	90	108		198	11	10		21	1	3		4	0	3		3
SEPT	174	170	5	349	28	37	2	67	4	2		6	4	3		7
SPIM	212	98	80	390	52	21	18	91	0	1	1	2	2	4	2	8
Totaux	715	964	85	1764	149	180	20	349	11	24	1	36	12	25	2	39

Clé de répartition :

25% part forfaitaire

35% inscrits thèses/HDR

40% soutenances thèses/HDR



	Dotations
CP	58 028,85 €
DGEP	55 604,63 €
ES	110 317,37 €
LECLA	48 563,04 €
SEPT	85 918,74 €
SPIM	101 067,37 €
Total	459 500 €

V. Auditions des doctorants en 2ème année

Cadre des entretiens de suivi des doctorants (comité individuel de suivi de thèse) en 2ème année de thèse ED SPIM

Objectif :

Faire le point sur **l'avancement de la thèse, les formations doctorales suivies** et éventuellement infléchir les modes de fonctionnement à l'aide de ce bilan à mi-parcours.

Cet infléchissement ne peut être mis en œuvre que par le doctorant et ses encadrants, les autres personnes présentes devant cependant s'assurer que les modifications demandées ont bien été mises en œuvre.

Période:

Avril → fin mai 2022

Auditions 2ème année 2021/2022

Labo ou départements de recherche	Nombre de doctorants à auditionner	Organisation locale	Membres extérieurs (représentant ED)
AS2M Besançon	12	Christophe VARNIER	Michel SALOMON (DISC NFC)
DISC Besançon	3	Hassan MOUNTASSIR	Serge GALLIOU (TF)
DMA Besançon	6	Cécile BERRIET	Didier CHAMAGNE (ENERGIE)
MINAMAS NFC/ Besançon (en vert)	1	Sébastien EUPHRASIE	Thierry BARRIERE (DMA) (doctorant NFC se déplace à Besançon)
	3		
OPTIQUE Besançon	7	Fabrice DEVAUX	Patrick MARQUIE (IMVIA)
TEMPS-FREQUENCE Besançon	4	Emile CARRY	Cécile LANGLADE (ICB)
DISC NFC	10	Jaafar GABER Michel SALOMON	Amir HAJJAM EL HASSANI (NANOMEDECINE)
ENERGIE NFC	6	Mickaël HILAIRET	Xavier ROIZARD (DMA)
NIT NFC/Besançon (en vert)	3	Amir HAJJAM EL HASSANI	Mahjoub DRIDI (CIAD) (doctorant Besançon se déplace à Sévenans)
	1		
ELLIAD NFC	3	Jean-Claude SAGOT	Daniela CHRENKO (ENERGIE UTBM)
CIAD NFC	2	Stéphane GALLAND	
ICB NFC	9	Marie-Pierre PLANCHE	
IMVIA Dijon	11	Yannick BENEZETH	Luc FROEHLI (OPTIQUE)
LIB Dijon	6	Nader MBAREK	
DRIVE Nevers	5		Hassan MOUNTASSIR (DISC)
TOTAL	92		

Logistique:

Au 20 février 2022, il manque des représentants ED volontaires dans certains laboratoires :

- AS2M
- MN2S
- NIT
- ELLIAD
- CIAD
- LIB
- DRIVE

Certains sites vont nécessiter la présence de 2 représentants ED (nombre de doctorants à auditionner élevé), il est important que chaque unité de recherche propose à minima un volontaire.

Il manque également un organisateur local pour le DRIVE. L'an dernier, c'est El-Hassane AGLZIM qui s'en était chargé.

Déroulement :

Avant l'audition:

Au moins quinze jours avant l'entretien, le doctorant et le directeur de thèse reçoivent les questionnaires de l'organisateur local, accompagné du canevas d'entretien.

Ils remplissent chacun leurs questionnaires respectifs (un questionnaire unique pour l'équipe d'encadrement), **de manière séparée**, qu'ils retournent à l'organisateur local au moins 10 jours avant l'entretien. Ensuite, l'organisateur local (qui n'ouvre pas les questionnaires remplis) transmet l'ensemble des questionnaires au responsable ED en charge des entretiens.

Cette étape permet au représentant de l'ED de s'imprégner des conditions de déroulement de la thèse et de son environnement général.

Le doctorant prépare un exposé de 10 à 15 minutes, après avoir lu le canevas. La partie concernant l'exposé du sujet de thèse doit être de type "vulgarisation", accessible à un scientifique non spécialiste tel que le représentant de l'école doctorale.

L'entretien

Durée : 45 mn à 1 h par doctorant à auditionner.

Personnes présentes :

- le doctorant ;
- le directeur de thèse et les codirecteurs, co-encadrants ou dans une collaboration régulière avec le doctorant : ingénieur par exemple...
- le représentant de l'ED
- l'organisateur local.

Éventuellement :

- *le directeur de l'unité de recherche – département de recherche*
- *un autre doctorant, invité par le doctorant.*

Déroulement : se reporter au canevas et aux diapositives 34 à 38

→ **Point sur l'équipe d'encadrement de la thèse et en particulier sur les % d'encadrement pour la fiabilisation des données ADUM.**

→ **Point sur les formations suivies**

→ **Définition de la langue de rédaction du manuscrit**

Après l'audition:

Le représentant ED rédige :

- un **bref rapport général**, non nominatif, sur le déroulement de la journée d'auditions. Ce rapport pourra indiquer des éléments de ressenti des doctorants auditionnés (par exemple, commentaires sur le caractère approprié des cours).
- un **rapport individuel** mentionnant l'avancement de la thèse et des formations doctorales, les problèmes à résoudre et les solutions envisageables, éventuellement abordées au cours des entretiens.

Les deux rapports sont adressés à l'ED. Le doctorant a accès à son rapport individuel.

Une réunion de bilan est organisée **fin mai – début juin entre les représentants ED et la direction de l'ED**. Il s'agira de discuter des actions à entreprendre pour les situations problématiques.

Si le représentant de l'ED détecte une situation délicate à traiter en urgence au cours des entretiens, il doit contacter au plus vite la direction ED sans attendre la réunion de synthèse la direction de l'ED.

Pour rappel et information auprès des directeurs de thèse et doctorants Entretiens de suivi du déroulement des thèses de l'ED SPIM

1) Présentation par le doctorant selon le canevas suivant (entre 10 et 15 minutes):

A) Sujet objectif de la thèse et contexte

- **Sujet de thèse:** contexte, intérêt, objectif, nature (fondamental, appliqué, technologique, théorique, expérimental, simulation, statistique,...), encadrant (et co-encadrant). Résultats acquis. **Cet exposé d'introduction devra être accessible à des non spécialistes, en particulier au représentant de l'ED présent.** Ce sujet est-il le sujet initial ?
- **Objectifs scientifiques fixés :** but(s) à atteindre, difficulté(s) à dépasser, étapes intermédiaires.
- **Compétences à acquérir, réalisations à faire :** description concrète du travail à faire (connaissances à approfondir, étude théorique/analytique, procédé à développer, expérimentation, savoir-faire à acquérir, base de données à constituer, logiciel à maîtriser, ...)
- **Moyens mis à disposition :** acquis et savoir-faire préalables à la thèse, moyens expérimentaux, technologiques, informatiques, bibliographiques, bureau,...
- **Environnement scientifique :** groupe de travail, interactions intra et extra-laboratoire, nationales et internationales, industrielles, dépendance (interdépendance) éventuelle à des partenaires, supports financiers,

B) Etat d'avancement – problèmes rencontrés – fonctionnement

- **Etat d'avancement** : acquis, étapes accomplies, travail en cours, ajustement éventuel de l'orientation scientifique, valorisation (publications éventuelles en cours, ...), proportion de travail accompli (nécessairement approximatif et incertain).
- **Problèmes rencontrés** : panne matérielle, retard des partenaires, problèmes théoriques, numériques, technologiques, expérimentaux, moyens indisponibles (ou insuffisamment), difficultés avec l'encadrement, problèmes humains (santé, relationnels,...)
- **Fonctionnement** : fréquence et mode d'interaction avec l'encadrant et/ou l'équipe (et/ou partenaires...), autonomie, interactions scientifiques : séminaires effectués, séjours à l'extérieur du labo, participation à des rencontres scientifiques (GDR, relations industrielles, contrats européens, workshops,...), ...
- **Vécu personnel (facultatif)** : perception de la réalité effective de la thèse par rapport à l'image qu'on en avait au départ. Motivation, difficultés, surprises...

C) Echancier, suite de fin de la thèse

- **Solutions à mettre en place** : notamment pour résoudre les problèmes éventuels du point B).
- **Objectifs scientifiques actuels** : étapes du programme initial et/ou redéfinition (ajustement) des objectifs jusqu'à la fin de la thèse.
- **Compétences à acquérir, réalisations à faire** : description concrète du travail à faire, moyens nécessaires, ...
- **Echancier pour la suite et fin de la thèse** : en adéquation avec les points précédents et en précisant les changements éventuels à opérer.

D) Formation doctorale

- **Synthèse de la formation suivie**
- **Planification des formations à venir**

Attention: formation obligatoire éthique et intégrité scientifique (9h minimum) et pour les primo-entrants 2021-2022 science ouverte (3h)

2) Discussion

L'objectif de cette discussion étant :

- de clarifier des points de la présentation
- et/ou de clarifier (formaliser ?) les orientations prises pour la suite (et fin) de la thèse.
- de définir le mode de résolution des problèmes éventuels (ainsi que le suivi de leur évolution dans le temps),

L'avis des encadrants devra être sollicité et sera un point de départ naturel de cette discussion.

Une partie de l'entretien portera d'une part sur les *projets d'insertion professionnelle du doctorant*, et d'autre part sur le *ressenti de l'École doctorale par le doctorant*. Ce dernier point peut aussi être traité lors de l'entretien individuel.

3) Entretien individuel entre le doctorant et le représentant ED.

Le doctorant peut, s'il le souhaite, être accompagné par un autre doctorant de son choix.

4) Entretien individuel entre l'encadrement et le représentant ED.

Précision, commentaires :

Si l'exposé d'introduction peut être considéré comme un exercice de vulgarisation, la résolution des questions scientifiques est clairement hors de l'objectif de ces entretiens.

Il s'agit ici de faire le point sur le bon déroulement de la thèse et, le cas échéant, de redéfinir en commun un cadre clair pour la suite (rôle et objectifs de chacun : tâches à réaliser, compétences à acquérir, moyens mis à disposition, calendrier, ...)

VI. Informations diverses

Départ personnel UBFC:

Claudia Laou-Huen, directrice du service Recherche et Etudes doctorales, quitte ses fonctions à UBFC au 15 février 2022. Elle rejoint l'UFC.
Un recrutement est en cours.

Dolores Kamtchueng-Foping, assistante administrative et gestionnaire des formations spécifiques ED SPIM a quitté ses fonctions au 31 janvier 2022. Elle rejoint l'IUT information - communication de Dijon sur un poste d'enseignante contractuelle.
Un recrutement est en cours.

MT 180

La Finale aura lieu **le jeudi 24 mars, à Belfort** (salle des fêtes). La finale sera retransmise en direct.

La 1^{ère} journée de formation a eu lieu vendredi 4 février et a rassemblé 22 doctorants.

La sélection des 10 finalistes a eu lieu mercredi 16 février.

La 2^{ème} journée de formation (réservée et obligatoire pour les 10 finalistes) aura lieu vendredi 4 mars.

Partenariats :

- avec le Rectorat (session réservée aux lycéens l'après-midi – déjà 180 lycéens inscrits)
- avec le Pavillon des Sciences (relais de communication dans leur réseau)
- avec la MGEN et la CASDEN (en attente de leur confirmation pour le financement du Prix du Public)

Parmi les 10 finalistes, un doctorant SPIM: **ELGHAZI Redouane, FEMTO-ST DISC, 2^{ème} année, spécialité informatique.**

Loi de programmation de la recherche (LPR): circulaire doctorants du 22 février 2022

Revalorisation du salaire des doctorants sur allocation MESRI de 30% d'ici 2023. Le montant sera de 2300€ brut mensuel

Arrêté du 11/10/2021 fixe les montants minimaux:

- 1866€ brut pour contrat doctoraux conclus à compter du 1/09/2021
- 1975€ brut pour contrat doctoraux conclus à compter du 1/09/2022

Les établissements peuvent par voie d'avenant réexaminer le montant des contrats en cours dont la rémunération est inférieure au montant minimum.

Accroissement du nombre d'allocation MESRI de 20% d'ici 2023:

- Actuellement 3392 nouveaux contrats par an
- +170 contrats doctoraux au 1/09/2021 dont 70% en SHS
- +340 contrats doctoraux au 1/09/2022 dont 70% en SHS
- A terme 680 contrats nouveaux de plus qu'aujourd'hui signés chaque année

Création d'un contrat doctoral de droit privé: CDD de 3 ans renouvelable deux fois 1 an peut être utilisé par les employeurs dont les salariés relèvent de droits privés (EPIC, associations, entreprises, CIFRE...).

Création d'un contrat « post-doctoral » décliné en version droit public et droit privé: contrat de transition professionnelle pour avoir une expérience complémentaire du doctorat → emplois pérennes

AAP I.C.E. (itinéraire Chercheur Entrepreneur):

- financer un parcours intégrant une **double formation recherche et entrepreneuriat/management**. Il s'agit de supporter une double formation scientifique et entrepreneuriale en vue d'une création d'entreprise/organisation sur la base d'innovations de haute technologie, sociale, organisationnelle, commerciale ou de modèle d'affaire ;
- inciter des chercheurs à la valorisation de la recherche ou à la création d'entreprise en lien ou à l'issue de leurs travaux de recherche ;
- identifier et développer les projets de recherche susceptibles de s'inscrire dans un parcours d'entrepreneuriat à haute valeur technologique ou à **titre exceptionnel de s'intégrer dans une start-up régionale désireuse de s'ouvrir à un nouveau marché ou à une nouvelle activité**.

Et possibilité d'une demande de 24 mois pour les postdocs (au lieu de 12 précédemment).

Calendrier :

- Diffusion AAP : 14 janvier 2022
- Phase 1 : dépôt projet jusqu'au 15/03 et sélection le 22/03
- Phase 2 : envoi des CV des candidats au plus tard le 31/05 et auditions 07 ou 08 juin

Cérémonie de remise des diplômes

La Cérémonie qui était prévue le 17 décembre 2021 est reportée au **10 juin 2022**.

VI. Questions diverses

SPIM

Merci pour votre attention

<http://spim.ubfc.fr>